

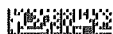
NOUS CONTACTER

**VOTRE AGENT GÉNÉRAL
D'ASSURANCE EXCLUSIF**
AXA FRANCE
EIRL STEPHANE LACOMBE
9 ALLEES PIERRE BEREGOVY
46100 FIGEAC
☎ 05 65 34 03 85
@ agence.lacombefigeac@axa.fr
N° ORIAS 09051731
orias.fr

VOTRE CONTACT ASSISTANCE
☎ 01 55 92 26 92



Assurance et Banque



MME CLAVIES DOMINIQUE
LES JARDINS DE NEULES
NEULES
46160 LARNAGOL

LE 5 DÉCEMBRE 2024

VOS RÉFÉRENCES

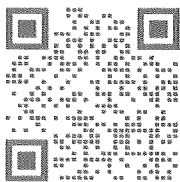
Votre contrat
MULTIRISQUE
PROFESSIONNELLE
10272315604

Période du
01/01/2025 au 31/12/2025

Votre référence Client
1469453604

Vos services en ligne

Gagnez du temps en utilisant
votre Espace Client sur
axa.fr ou l'**appli Mon AXA**



Votre + AXA

Avec le Service « Crise
Majeure », nous vous
accompagnons 24h/24 et
7j/7, en cas de situation
de crise affectant l'activité
de votre entreprise.

AVIS D'ÉCHÉANCE DE COTISATION

Votre contrat MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE

Chère Madame, cher Monsieur,

Vous nous faites confiance pour la gestion de votre contrat, nous vous en remercions.

Votre contrat est renouvelé pour 1 an et sa cotisation annuelle est de **721,05 € TTC**
(dont 6,50 € de contribution Attentat).

Elle sera prélevée **le 10 janvier 2025** sur le compte bancaire CRCA FIGEAC,
n° IBAN FR76112060008XXXXXXX362434, dont le titulaire est CLAVIES D LES JARDINS
DE.

Cet avis d'échéance tient lieu de quittance.

Bien cordialement,

Pour l'assureur, par délégation, votre Agent Général AXA France

Votre cotisation annuelle

Cotisation HT	631,93 €
+ Taxes	49,61 €
+ Contribution Attentat	6,50 €
+ Frais de gestion	33,01 €
Cotisation TTC	721,05 €

Sont incluses les cotisations TTC pour la garantie suivante : Catastrophes Naturelles 91,82 €.

Votre Agent Général est soumis à l'obligation contractuelle de travailler exclusivement avec AXA France. Il est rémunéré par AXA France sous forme de commissions ainsi que d'autres avantages monétaires et non monétaires.



Vos informations

Le bien assuré : LES JARDINS DE NEULES NEULES 46160 LARNAGOL.

Vous êtes locataire qui souscrit pour le compte du propriétaire de ces locaux, d'une superficie de 464 m².

Votre chiffre d'affaires annuel ou vos honoraires hors TVA : 40 000,00 €.

La valeur de l'indice Fédération française du bâtiment (FFB) à l'échéance de votre contrat est de : 1 174,60.

Il est essentiel de nous communiquer tout changement pouvant avoir un impact sur les conditions de votre contrat (superficie des locaux, activité annexe, nouvelle machine, augmentation de votre chiffre d'affaires...).

Vos avantages ⁽¹⁾



Frais liés au recrutement d'une personne en intérim pour vous remplacer pris en charge, en cas d'incapacité temporaire accidentelle.

Les crises cardiaques ou accidents vasculaires sont considérés comme des « accidents » garantis.



Vol d'argent liquide garanti au sein de vos locaux professionnels, à votre domicile ou au domicile d'un préposé et durant vos trajets.

Détériorations immobilières couvertes en cas d'effraction et cambriolage.



Frais de recherche de fuites sur les canalisations intérieures (y compris inaccessibles) couverts.

Domages causés par l'eau provenant de sprinklers couverts.



Le bris de matériels non informatiques couvert jusqu'à 50 fois l'indice FFB (établi ci-dessus) sans déclaration nécessaire de leur valeur lors de la souscription.



Marchandises et matériels transportés garantis, sans désignation du véhicule requise.

(1) Selon les clauses et conditions de votre contrat. Retrouvez le détail de vos garanties dans vos Conditions générales et particulières.

Votre fidélité est récompensée !
Grâce aux années qui comptent...
Après 2 ans sans sinistre, les franchises ne
sont plus appliquées (hors franchise
« Catastrophes naturelles »).